

**1 AN DE GARANTIE LIMITÉE SUR LES PRODUITS EN BOIS**

Les produits Tenor sont fabriqués par Rock Solid Supply (fabricant). Tenor garantit, aux acheteurs initiaux, que ses produits seront exempts de défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions d'utilisation normale, pour une période d'un (1) an à compter de la date d'achat initiale.

**GARANTIE À VIE LIMITÉE SUR LES GLISSIÈRES DE TIROIR ET LES CHARNIÈRES DE PORTE**

Tenor garantit aux acheteurs initiaux, tant qu'ils sont propriétaires de leur maison, que toutes les glissières de tiroir et charnières de porte seront exemptes de défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation pendant toute la durée de vie du produit.

**GARANTIE À VIE LIMITÉE SUR LES LAVABOS DE PORCELAINE**

Tenor garantit aux acheteurs initiaux, tant qu'ils sont propriétaires de leur maison, que les lavabos en porcelaine seront exempts de défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation pendant toute la durée de vie du produit.

**GARANTIE À VIE LIMITÉE SUR LES COMPTOIRS DE PIERRE**

Tenor garantit aux acheteurs initiaux, tant qu'ils sont propriétaires de leur maison, que les comptoirs en pierre seront exempts de défauts de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation pendant toute la durée de vie du produit.

Ces garanties ne s'appliquent qu'aux produits utilisés dans des applications résidentielles au Canada et ne sont pas transférables aux propriétaires suivants.

C'est à la discrétion exclusive de Tenor de réparer ou de remplacer tout produit défectueux. En cas de défaut de matériel ou de fabrication pendant la période de garantie applicable à l'un des produits Tenor, le fabricant choisira, à sa discrétion, d'envoyer un technicien pour réparer le ou les produits défectueux ou de remplacer les matériaux ou les composants défectueux sans frais. Si un remplacement complet est garanti, le fabricant remplacera le produit par le même produit ou un produit similaire de valeur égale. Cette garantie est expressément limitée à la réparation ou au remplacement du (des) produit(s) défectueux et ne couvre pas l'installation ou le retrait, ni aucun autre frais accessoire pouvant en découler.

La garantie s'annulera si l'un des produits de Tenor est modifié, installé de manière incorrecte ou endommagé avant ou pendant l'installation. De plus, la garantie ne s'appliquera pas aux armoires endommagées par un usage abusif, une mauvaise utilisation, une négligence, des catastrophes naturelles, une exposition à l'humidité, des températures extrêmes, des effets de l'usure normale ou des accidents ou d'autres dommages pouvant avoir été causés après la livraison initiale des produits.

Les réparations ou remplacements sont subordonnés aux offres actuelles de styles et d'options de construction du produit Tenor au moment de la demande de garantie. Si une demande de garantie est déposée après qu'un produit Tenor soit devenu obsolète, le fabricant se réserve le droit d'honorer la garantie dans l'un des modes suivants :

1. Remplacer le composant défectueux par un nouveau composant du même style.
2. Remplacer le composant défectueux et tout autre composant de la même application résidentielle afin d'obtenir un aspect uniforme avec un produit similaire et comparable au style acheté à l'origine.
3. Remplacer les produits achetés à l'origine par des produits similaires et/ou comparables, jusqu'à une valeur égale au prix d'achat du produit original.

Si des composants sont remplacés, le fabricant ne peut pas garantir que la finition de ces remplacements correspondra exactement à la finition et à l'apparence des composants déjà installés. Ceci est dû aux changements qui surviennent au cours du processus de vieillissement naturel du bois, affectant sa couleur et son grain.

Les produits naturels tels que le bois et la pierre sont sélectionnés pour leur aspect et leurs textures distinctes. Le bois présente des motifs de grain, des nœuds et des variations de couleur uniques. Ce sont ces caractéristiques uniques qui différencient le bois massif des stratifiés et des autres produits d'imitation du bois. La pierre naturelle a des piqûres, des fissures, des veines et des inclusions qui se produisent naturellement et améliore sa beauté et sa valeur. Ces inclusions sont ce qui distingue la pierre naturelle des matériaux synthétiques. Les caractéristiques naturelles du bois et de la pierre ne sont pas des défauts et ne sont pas couverts par la garantie de remplacement, sauf si elles

affaiblissent ou compromettent l'intégrité du meuble ou du comptoir en pierre.

Les bois naturels peuvent varier en couleur et en caractéristiques et présenter de subtils changements à mesure qu'ils vieillissent. La lumière du soleil, la fumée, les nettoyants ménagers et d'autres conditions environnementales peuvent également affecter la correspondance des couleurs au fil du temps. Ces variations sont considérées comme étant la nature des matériaux en relation avec leur exposition environnementale et ne sont pas couvertes par cette garantie.

Tenor se réserve le droit de modifier la conception, les spécifications et les matériaux sans obligation de modifier de la même manière les produits précédemment fabriqués.

Le bois dur que nous utilisons pour fabriquer les meubles de salle de bain a été séché au four. Cette faible teneur en humidité, combinée à la conception des portes et des tiroirs, permettra de résister aux variations saisonnières normales d'humidité dans votre maison. Votre maison devrait être maintenue à environ 40-50% d'humidité relative. Si le niveau d'humidité est trop bas, les portes et les joints du bois peuvent se contracter et s'ouvrir. Si le niveau d'humidité est trop élevé, les portes et les joints risquent de gonfler et de se fendre. Un humidificateur ou un déshumidificateur peut être nécessaire pour équilibrer les niveaux d'humidité dans votre maison.

Pour obtenir le(s) remplacement(s) sous la garantie d'un an et à vie limitée de Tenor, contactez d'abord votre revendeur ou distributeur agréé, qui organisera une inspection du produit. Un reçu daté, comme preuve d'achat, est requis pour obtenir les avantages de cette garantie.

Si vous avez des difficultés à obtenir de l'aide, veuillez contacter notre siège social :

**Tél.** : 705.719.4870 ou 855.719.4870

**Courriel** : [customerservice@rocksolidsupply.com](mailto:customerservice@rocksolidsupply.com)